

Emplacements commerciaux Saint-Florent

Fiche de candidature

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Numéro de SIRET :

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Adresse : n°, rue (place)

Code postal : Ville :

Téléphone privé : Fax :

Portable : E-mail :

Raison sociale :

Adresse professionnelle (si différente de l'adresse personnelle)

n°....., voie:.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

E-mail :

EMPLACEMENT

Camion-magasin Remorque Stand Vitrine réfrigérée

Produits vendus :

.....

Dimensions de l'installation (longueur x largeur) :

Installations particulières (le cas échéant):.....

.....

Besoin de stationnement d'un véhicule de transport : OUI NON

Dimensions du véhicule :

Besoin d'électricité (payant) : OUI NON Puissance/type :

REDEVANCE PROPOSEE (Obligatoire)

Proposition de redevance : €/m²/an par jour de présence hebdomadaire

Rappel : tarif minimum = 80,40 €/m²/an par jour de présence hebdomadaire

PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR :

Vous trouverez ci-dessous la liste des pièces justificatives à fournir selon votre situation :

Dans tous les cas :

- Avis de situation au répertoire INSEE
- Attestation de la police d'assurance multirisque pour l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme).

Pour les commerçants et artisans sédentaires domiciliés à Strasbourg :

- Pas de pièces complémentaires

Pour les autres commerçants :

- Copie recto-verso de la carte définitive permettant l'exercice d'activités non sédentaires délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie en cours de validité.

Pour les autres artisans :

- Copie recto-verso de la carte définitive permettant l'exercice d'activités non sédentaires délivrée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en cours de validité.

Pour les producteurs :

- Copie de la carte d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole de votre département, valable pour l'année en cours.

Pour l'activité de restauration :

- Attestation de formation à l'hygiène ou diplôme valant équivalence s'il est postérieur à 2006.

Pour l'activité de boucherie/charcuterie :

- L'attestation de formation à l'hygiène ou diplôme valant équivalence s'il est postérieur à 2006.
- Ø Récépissé de la déclaration à la direction départementale de la protection des populations : Cerfa N° 13984*06

Pièces complémentaires :

- Tout document permettant de justifier des labellisations ou certifications obtenues

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus. Je m'engage à informer le service Domaine public des changements intervenant dans ma situation. Si ma candidature est retenue, je m'engage à m'acquitter de la redevance proposée dès réception de l'avis de sommes à payer.

Date :

Nom et Signature :